
ICANN76 | Forum de la communauté – Mises à jour sur les développements géopolitiques, législatifs et réglementaires

Jeudi 16 mars 2023 – 16h30 à 17h30 CUN

BECKY MCGILLEY :

Nous apprécions que vous soyez encore avec nous jusqu'à la fin pour ce forum sur les évolutions géographiques, géopolitiques et législatives. Sachez que cette séance sera enregistrée et qu'elle sera régie par les normes de comportement de l'ICANN.

Cette séance sera interprétée dans les six langues des Nations Unies plus le portugais. Les participants pourront prendre un récepteur pour écouter l'interprétation. Les participants à distance pourront avoir accès à l'interprétation en utilisant la barre de Zoom. Veuillez cliquer sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous écouterez la séance.

La discussion aura lieu à la fin de la présentation ainsi que les questions pour les participants qui sont dans la salle. Si vous souhaitez poser une question, veuillez vous rendre vers un micro dans la salle dans l'allée centrale. Les micros sur table ont été déconnectés.

N'oubliez pas de donner votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez dans une autre langue que l'anglais. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une bonne interprétation de vos propos.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Pour les participants à distance, veuillez utiliser la fenêtre « Questions et réponses ». Je lirai les questions à voix haute au moment qui sera choisi par le président de séance ou elles pourront être envoyées dans la fenêtre « Questions et réponses ». Nous n’y répondrons que pendant la partie Questions et réponses et il faudra suivre le format indiqué dans le chat.

Merci d’être avec nous aujourd’hui, que ce soit virtuellement ou en personne. Je cède maintenant la parole à la vice-présidente de la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales, Mandy Carver.

MANDY CARVER :

Merci beaucoup. Je sais bien que nous en sommes à la dernière séance de la journée et que vous attendez avec impatience le cocktail. Merci d’être restés.

Étant donné le changement d’emploi du temps, nous n’avons que 60 minutes avec vous. Nous allons essayer de vous présenter toutes les informations et de laisser un peu de temps à la fin pour les questions et réponses.

C’est une séance régulière fournie par le personnel de l’ICANN. Lors des réunions de l’ICANN, c’est un effort collaboratif entre fonctions. Je représente la relation avec les gouvernements. Nous avons également un certain nombre de membres de mon équipe ici. Il y a également la relation avec les parties prenantes internationales avec Rodrigo de la Parra. Jamie Hedlund est avec nous pour parler des questions relatives au gouvernement des États-Unis.

Brièvement, cette présentation couvrira tous les enjeux à la mission principale de l'ICANN ou les possibilités d'enjeux, et nous avons essayé de réfléchir à une atténuation. Nous avons également des observations que nous ferons dans l'espace géopolitique, dans le domaine des OIG – Elizabeth Oluoch en parlera. Ensuite, Elena parlera des évolutions législatives avec un suivi sur les activités effectuées au niveau de l'Union européenne.

Les enjeux et les priorités. Nous avons de plus en plus constaté une focalisation pour les gouvernements et les OIG sur le DNS et sur l'espace IP, ce qui inclut des efforts parfois de gérer les enjeux sociologiques par des solutions techniques. Nous suivons les évolutions et les législations qui ne sont pas toujours liées au DNS mais qui pourraient avoir des conséquences négatives si elles sont mises en œuvre ou si elles sont mises en œuvre tel que rédigé. Nous surveillons les discussions plus larges de l'espace de dialogue dans le domaine de la sécurité. Ceci veut dire que nous travaillons dans de nombreux domaines.

Il y a des enjeux également dans des domaines où traditionnellement nous avons le soutien des gouvernements et des organisations qui participent au modèle multipartite. Mais pour diverses raisons, ces derniers ont ressenti le besoin de sortir du dialogue et de traiter de ces enjeux eux-mêmes. Donc, il y aura une demande à la fin qui s'adressera à vous pour vous demander de nous aider dans le cadre de différentes activités qui ont lieu et également pour accroître le niveau de collaboration et de coopération que nous souhaitons voir de votre part dans le cadre du modèle multipartite que nous avons ici. Plus nous

pouvons livrer sur les priorités, plus le soutien sera utile dans le domaine du multipartisme.

Il y a également une question d'équilibre du modèle multipartite. Il y a des voix de certains groupes qui sont parfois mieux représentées que d'autres. Il y a également parfois une perte de traitement de différents enjeux.

Nous souhaitons également vous mentionner les réussites du modèle multipartite. C'est un modèle que nous souhaitons promouvoir dans le cadre du SMSI+20.

En plus de ce que nous avons constaté que j'ai mentionné, nous avons également beaucoup parlé cette semaine du SMSI+20. Je souhaite vous signaler que dans beaucoup de domaines de l'organisation ICANN, nous sommes présents et d'ailleurs cette présence varie. Nous sommes membres du secteur de l'UIT-D, nous sommes également présents dans d'autres forums. Nous collaborons avec d'autres organisations I-Star. Nous avons des membres du personnel et de la communauté qui sont impliqués dans différentes délégations. Et nous travaillons activement avec d'autres qui soutiennent le travail des organisations multiacteurs.

Je surveille l'horloge. Diapositive suivante. Je ne vais pas simplement lire. Je passe la parole à ma collègue Elisabeth qui va maintenant nous parler de tout ce que nous faisons dans le domaine des OIG.

ELIZABETH OLUOCH :

Merci Mandy. Bonjour à tous.

Vous le savez, peut-être qu'il y a le plan stratégique quinquennal de l'ICANN qui demande que nous traitons de tous ces enjeux géopolitiques. Il y a différents processus qui sont en cours et qui pourront avoir un impact sur le modèle multipartite, en particulier sur la gouvernance de l'Internet et ceci pourrait avoir un impact sur la mission de l'ICANN. Nous essayons de tenir la communauté à jour grâce aux publications que nous mettons sur notre site Web. Aujourd'hui, nous allons donc faire un petit point.

En ce qui concerne le SMSI+20, mercredi il y a eu une séance communautaire à laquelle vous avez peut-être participé. Le processus de révision du SMSI+20 aura lieu aux Nations Unies en 2025. Ce cadre est important pour la communauté parce que la communauté a un rôle à jouer dans le domaine de la transformation technique. Le SMSI a également établi l'IGF.

En 2015, il y a eu un document d'information qui contenait l'agenda de Tunis. Il y a eu une discussion très débattue et certains ont souhaité mettre à jour l'agenda de Tunis dans le domaine de la gouvernance de l'Internet pour qu'il soit plus focalisé sur les gouvernements. Malheureusement, cela n'a pas réussi. Certaines déclarations ont été effectuées par certains États membres et la révision du SMSI+20 pourrait être utilisée pour motiver un changement dans la gouvernance de l'Internet multipartite. Il a été suggéré que celui multilatéral serait plus adapté ; ceci pourrait avoir un impact direct sur la mission de l'ICANN. Nous avons prêté attention aux délibérations aux Nations Unies et dans d'autres agences des Nations Unies.

Nous devons nous assurer que toute la communauté de l'ICANN – et ceci est important, je souhaite le souligner – soit informée que le SMSI+20 est un processus qui a lieu. Il suivra les règles de procédure de l'Assemblée générale des Nations Unies et par conséquent, ni l'ICANN ni d'autres membres de la communauté ne pourront participer à la préparation. Nous saurons par la suite à quoi ces délibérations auront ressemblé et nous vous en informerons.

Il y a également le Pacte numérique mondial des Nations Unies. Il sera négocié par les États membres l'année prochaine. Le GDC reflétera les principes qui permettent un futur ouvert, sécurisé et interopérable, en collaboration avec les États membres et les parties prenantes. En février de cette année, il y a eu les premières discussions et elles auront lieu jusqu'en mai. L'ICANN a été invitée aux consultations et un membre du Conseil d'Administration de l'ICANN y a participé. Il y a des domaines qui pourraient avoir un impact sur l'ICANN et nous allons donc continuer de suivre les rapports.

Nous suivons un certain nombre de processus des Nations Unies. Les Nations Unies parlent des questions de cybersécurité dans le cadre d'un groupe de travail à composition non limitée. Il s'agit de l'OEWG qui terminera son travail en 2025 dans le domaine de la sécurité et cybersécurité. La dernière séance de l'OEWG vient de se terminer la semaine passée.

Un autre groupe, une commission ad hoc, souhaite élaborer une convention mondiale sur la lutte des informations et des technologies de l'information à des fins criminelles. L'objectif est de rédiger la convention sur la cybercriminalité. Ceci touche la mission de l'ICANN et

l'équipe GSE suit ces évolutions. Vous pouvez vous rendre sur notre page Web pour davantage d'informations sur ces questions.

L'UIT a lancé l'année avec de nouveaux dirigeants qui ont été élus lors de la plénipotentiaire de l'année dernière. L'UIT a eu deux conférences en 2022. Le conseil de l'UIT se réunira du 11 au 21 juillet. Il y aura le conseil des experts sur l'Internet et d'autres groupes qui se réuniront au cours de l'année. Certains États membres pourront continuer de contribuer des propositions à ce conseil et ces propositions pourraient impacter la mission de l'ICANN. ICANN Org continuera de suivre et de faire des rapports à ce sujet. Nous vous invitons à lire les documents qui existent déjà à cet effet.

Certaines des conférences auxquelles nous participons : la préparation pour le WTSA 2024, le SMSI et cette semaine également nous serons présents à Genève. L'ICANN sera présente et aura deux séances sur les IDN et sur la coalition pour l'Afrique numérique.

Merci beaucoup et Mandy, je vous repasse la parole.

MANDY CARVER :

Merci Elisabeth.

Comme Elisabeth vient de le mentionner, l'ICANN a récemment publié un document sur le processus du SMSI+20 et je vais demander à Alexey s'il est sur Zoom de bien vouloir vous mettre le lien vers la page de publication, la page GSE. Si vous vous abonnez, vous recevrez une notification automatique à chaque changement. C'est simplement pour vous informer de l'existence de ce document.

Nous allons maintenant parler des mises à jour réglementaires et législatives. Pour ceci, je vais passer la parole à Rodrigo de la Parra qui va parler de l'Amérique latine. Ensuite, on passera à Jamie et on continuera.

RODRIGO DE LA PARRA : Merci Mandy.

Bonjour à tous. Je suis ici pour faire un point sur certaines des tendances législatives en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il y a eu un certain nombre d'activités au cours des années passées, pas nécessairement toutes liées aux activités de l'ICANN ou au DNS mais pour certaines, elles le sont.

Je vais commencer avec une affaire qui a généré énormément de réactions de la part du pays. Il s'agit de l'initiative péruvienne. Il y a aussi d'autres organisations de la région qui nous ont contactés. Il s'agit d'une loi générale sur l'Internet au Pérou qui a été proposée en décembre 2021. Ceci est important parce que c'était en pleine pandémie et ceci a mené à certaines complications en termes d'interaction entre les acteurs. Et la loi est très large. Elle parle de la définition de l'Internet, elle parle de l'accès, il y a également des dispositions sur le commerce en ligne. Mais il y a un élément qui est pertinent pour nous en particulier et il s'agit de la définition du DNS et des noms de domaine en général et de manière plus spécifique, l'enregistrement du .pe avec différentes inexactitudes.

Il y a eu beaucoup de critiques de la part des différents acteurs, y compris de différentes agences gouvernementales qui ont fourni une analyse du pourquoi de cette loi et de ces différentes composantes.

Il y a eu beaucoup de critiques également de la part des associations régionales telle que l'association latino-américaine pour l'Internet, ALAI. Ils ont été plus critiques sur l'aspect lié au commerce électronique dans la région. Le ccTLD de .pe, en réponse, a envoyé une note et le TLD LAC a envoyé une note également en expliquant pourquoi cette loi n'était pas désirable. Il y avait beaucoup d'inexactitudes et différentes problématiques.

Cette loi a été adoptée par certaines commissions, mais elle est maintenant en suspens. Comme vous le savez, il y a des problèmes d'instabilité politique importante au Pérou, donc la loi est pour le moment à l'arrêt. Nous pouvons bien sûr vous envoyer un lien pour que vous puissiez prendre connaissance de cette initiative si vous le souhaitez.

D'autres aspects qui ne sont pas strictement liés au système des noms de domaine, il y a une question liée aux notifications et retraits pour les IP et d'autres applications, les sites, les URL et d'autres blocages. Il y a bien sûr sur cette question des sujets liés à des aspects de politiques publiques tels que les contenus à caractère sexuel, les jeux d'argent sur des sites non autorisés, les sites de streaming de contenus sportifs. Il y a différents types de règlements de décrets présidentiels qui ont imposé l'annulation ou la fermeture de certains sites. C'est bien sûr un aspect qui est très difficile à suivre puisque ces lois et ces initiatives peuvent provenir de différentes initiatives qui ne soient pas

nécessairement liées à la réglementation des contenus de la technologie et de l'information et des communications en particulier.

Il y a également eu une demande faite aux fournisseurs de services Internet concernant la modération de contenu. C'est d'ailleurs le cas d'une initiative qui a eu lieu en Colombie de cette année ou à la fin de l'année dernière concernant la protection des enfants en Colombie. La suivante, s'il vous plaît.

Je voulais simplement vous montrer qu'il y a une diversité de sujets que nous essayons de suivre. Ce n'est pas nécessairement lié à la portée du travail de l'ICANN, mais nous nous intéressons aux questions de la neutralité de l'Internet au Pérou, vous le voyez ici à l'écran. En Argentine, il y a également une stratégie nationale de cybersécurité qui a été développée. L'Uruguay, qui est un champion de la société de l'information, continue à travailler sur cette question. Au Pérou, il y a eu une réglementation concernant les vitesses de débit. Il est bon de noter que ceci a eu lieu dans d'autres pays, mais l'Internet a été établi comme étant un droit humain fondamental dans les lois fondamentales colombiennes. Il y a eu du travail également concernant la protection des données et de la vie privée. Il y a différentes initiatives, notamment en Argentine, une proposition qui vient du pouvoir exécutif et cette proposition avance.

Vous voyez que dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, nous travaillons très étroitement avec la communauté des acteurs techniques de la région. Nous travaillons avec des fournisseurs de services Internet et nous essayons également de trouver de nouveaux moyens de collaborer sur des questions telles que le suivi général des

évolutions qui sont importantes pour la région. C'est l'une des initiatives qui est en cours actuellement. Nous allons essayer de partager des systèmes de suivi pour travailler plus étroitement ensemble.

L'autre initiative que nous avons lancée l'année dernière suite à une réunion ministérielle en Uruguay organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, c'était une initiative de renforcement des capacités des gouvernements dans la région juste avant cette réunion. Nous avons eu la possibilité de présenter, en tant que représentants de la communauté technique dans la région, un sujet qui était précisément celui des conséquences inattendues qui peuvent être la conséquence de la conception de nouvelles politiques publiques et l'impact possible sur l'infrastructure générale de l'Internet. Parfois, cela n'est pas une conséquence directe, mais de temps en temps, si on essaye de priver ou de fermer un service particulier ou d'empêcher un serveur de fournir un service particulier, ceci peut avoir des conséquences inattendues sur d'autres pratiques qui ne sont pas forcément les comportements contre lesquels on entend lutter. Cela a été une réunion très intéressante qui a eu lieu en présentiel d'autant plus.

Voilà Mandy, je pense que c'est à peu près tout pour nous pour la région Amérique latine et Caraïbes. Je vais maintenant donner la parole à Jamie. Merci.

JAMIE HEDLUND :

Merci Rodrigo.

Je dirige le département de conformité contractuelle de l'ICANN.

Un point de vue général sur trois de nos activités en lien avec le gouvernement fédéral américain qui illustrent le soutien apporté au système multipartite de la gouvernance de l'Internet, mais également certains défis qui pèsent sur lui.

D'abord, la loi de 2022 concernant le rapport d'incident cybernétique contre des infrastructures critiques. Ceci requiert, entre autres choses, que l'Agence pour la cybersécurité des infrastructures des États-Unis développe des normes qui imposent à ces opérateurs d'infrastructures critiques de reporter des événements de sécurité sous 72 heures. Ceci lance un processus réglementaire pendant les prochaines années qui va permettre d'identifier qui sera sujet à ces obligations, quel type d'information pourrait être rapportée et qu'est-ce qui constituerait les contenus d'un rapport d'incident. Les derniers règlements doivent être adoptés 18 mois après le lancement du processus d'adoption des réglementations, ce qui, d'après mes calculs, donne la fin de l'année 2025.

Cette décision est actuellement entre les mains du Congrès. L'ICANN a reçu une exception de ces obligations nationales qui auraient bien sûr été traduites par des obligations du gouvernement américain concernant la présentation de rapports. Ceci concerne le système IANA ainsi que la gestion des serveurs racine. Nous publions des rapports de toute façon, des rapports pour l'IANA et pour la racine L, mais nous pensons que ces obligations doivent être développées par le biais du système multipartite.

L'exception est étroite et limitée à la présentation de rapports sur des incidents cybernétiques et démontre l'obligation de rapporter ce genre d'événement. Nous continuons cependant à défendre l'approche multipartite pour la gouvernance de l'Internet.

Comme je l'ai dit, la prochaine étape est une phase d'élaboration de réglementations qui détermineront quelles autres entités sont concernées par l'obligation de présentation de rapports concernant les incidents cybernétiques. Il y a un lien ici à l'écran qui sera, je crois, partagé par chat ainsi qu'un extrait de l'exception à l'écran.

Un autre exemple, l'année dernière, la commission fédérale chargée des communications aux États-Unis a lancé une notice d'enquête pour demander des informations concernant les réglementations sur les fournisseurs de services Internet, les fournisseurs de contenu et d'autres concernant le BGP. Ceci comprend des ressources telles que des aspects liés à la sécurité des protocoles frontières, les BGP. C'est une initiative menée par la Commission fédérale des communications afin de rassembler des informations qui pourraient mener vers un processus réglementaire plus précis.

L'ICANN ne joue pas un rôle direct dans le routage de l'Internet, mais ceci pourrait néanmoins représenter un soutien réduit du gouvernement américain à la gouvernance multipartite de l'Internet. Il faut donc garder y un œil.

Plusieurs dizaines d'acteurs ont présenté des commentaires. Ils s'opposaient de façon unanime à un rôle prédominant de cette commission fédérale des communications concernant la gouvernance

du routage de l'Internet. Et ils étaient également unanimes dans leur soutien à la FCC pour développer des bonnes pratiques volontaires, fournir des financements pour la recherche, améliorer la sécurité du routage et accompagner des initiatives volontaires de développement de nouvelles normes afin de permettre le développement de technologies de routage plus sûres.

Certaines organisations du gouvernement fédéral américain continuent à pousser cette commission fédérale des communications à entamer néanmoins un processus réglementaire qui pourrait changer la donne en matière de routage. Nous gardons l'œil ouvert, bien sûr, concernant les prochaines étapes que la FCC décidera d'adopter.

Pour terminer ce mois-ci, au début du mois, la Maison-Blanche a publié sa stratégie nationale de cybersécurité qui organise le soutien qui vise à transférer la charge de la cybersécurité des utilisateurs de l'Internet à d'autres acteurs afin de protéger les infrastructures critiques de l'Internet. Cette stratégie réaffirme néanmoins la volonté de suivre des approches multi-acteurs et plurielles, y compris le soutien aux acteurs non gouvernementaux pour le développement de normes et un soutien à la déclaration pour le futur de l'Internet signée par 16 États qui invite au renforcement de l'approche multi-acteurs de la gouvernance de l'Internet qui permet de, je cite, « maintenir un fonctionnement de l'internet pour tous. » Ceci pourrait impliquer un mélange de collaboration entre des acteurs publics et des acteurs privés, l'administration qui pourrait utiliser des autorités actuelles pour imposer de nouvelles normes sur des agences fédérales et de réglementer différents secteurs industriels, et aussi adopter de

nouvelles législations qui imposeraient des obligations liées à la question cybernétique sur les infrastructures critiques, les propriétaires et les opérateurs.

Nous continuerons à réaliser un suivi de ces activités, nous continuerons à défendre l'approche multipartite et à sensibiliser également les différents acteurs sur les conséquences néfastes de certaines décisions réglementaires, en particulier si elles s'appliquent aux identifiants uniques de l'ICANN.

Je donne la parole à Elena.

ELENA PLEXIDA :

Merci Jamie.

Quelques informations de l'Union européenne.

La directive NIS2, la directive révisée sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, a été adoptée et elle est maintenant applicable. Tous les États de l'Union européenne doivent la transposer dans leur réglementation nationale. Ils ont jusqu'au mois d'octobre 2024 pour ce faire.

La NIS2 fait partie du paquet de l'Union européenne sur la cybersécurité et consiste en une série de mesures de cybersécurité pour des entités essentielles et importantes. Ceci exclut les serveurs racines mais pour le reste concerne toutes ces entités.

Les opérateurs DNS qui ne sont pas dans l'Union européenne mais qui proposent des services dans l'Union européenne doivent également

appliquer ce cadre réglementaire. La Commission européenne doit encore spécifier les mesures de cybersécurité et les obligations en termes de présentation de rapports pour les fournisseurs de DNS avant octobre 2024 par le biais de décrets d'application. C'est donc une législation secondaire dans ce cas.

Il y a d'autre part les dispositions en matière de données d'enregistrement qui soulignent l'importance d'entretenir et de maintenir des bases de données complètes sur les données d'enregistrement pour, je cite, « assurer la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS, ainsi que fournir des accès légaux aux données d'enregistrement qui sont considérées comme étant essentielles à la stabilité et la sécurité du DNS. » De toute évidence, nous devons attendre les lois de mise en œuvre des différents États membres. Nous n'avons pas le temps de rentrer dans le détail des différentes dispositions. Il y a des dispositions sur la collecte, sur les obligations, sur l'accès.

Ce n'est pas l'objectif de la séance d'aujourd'hui, mais j'aimerais quand même mentionner ceci. Étant donné qu'il s'agit d'une directive qui doit être mise en œuvre par les différents États membres au niveau national, suivant la mise en œuvre, on pourrait se retrouver avec un patchwork de 27 versions, ce qui pourrait représenter une menace au modèle multipartite. Ce n'est donc pas une bonne idée et nous sommes en train de mettre en place des modèles de coordination.

Par ailleurs, et là je cite, « la directive et les normes élaborées par les structures multipartites, donc le modèle de l'ICANN, doivent être prises en compte autant que possible. » Les États membres feront ceci et

mettront en œuvre la directive NIS de manière à appuyer le modèle multipartite pour éviter de créer un patchwork d'obligations nationales tout en maintenant l'unicité des ccTLD au service de la communauté conformément à l'agenda de Tunis. N'oubliez pas que l'article 28, ce n'est pas seulement les gTLD, c'est pour les gTLD et les ccTLD. Diapositive suivante.

Passons aux initiatives qui sont en cours d'élaboration. Pendant des plénières précédentes, il y a deux propositions qui sont en considération que nous avons mentionnées au niveau de l'Union européenne, la protection des indications géographiques pour les différents produits agricoles et industriels. Il y a des dispositions relatives aux noms de domaine, par exemple la création d'un système d'alerte et d'information par le Bureau de la propriété intellectuelle de l'Union européenne. La proposition d'origine restreignait cette proposition aux ccTLD établis au sein de l'Union européenne.

Pendant les négociations qui sont en cours, comme je l'ai dit, les législateurs ont commencé à considérer un élargissement de la réglementation à tous les TLD qui existent, pas seulement établis mais qui existent, en Union européenne. Par contre, pour la deuxième réglementation sur les produits artisanaux, le conseil pense effacer toutes les dispositions relatives aux TLD. On reconnaît que la protection s'appliquerait dans l'espace de données en même temps. Nous continuerons de vous mettre à jour. Voilà où nous en sommes en termes de réglementations pour l'instant.

Enfin, en Europe, fin février, la Commission a présenté un ensemble d'initiatives sur la connectivité et parmi ces initiatives, nous avons une

réflexion sur le secteur de la connectivité et l'infrastructure. Cette consultation reste ouverte jusqu'au 19 mai. Nous attirons votre attention sur cette question parce qu'elle fait partie d'un débat prééminent actuellement. On parle de [fair share] et de contribution générale au contenu. Les choses ne sont pas encore très claires, mais l'idée, c'est que sur la base du résultat de cette consultation, la Commission européenne déterminera les actions les plus appropriées dans le domaine des télécommunications. Pourquoi prêtons-nous attention à cette question ? Nous souhaitons voir si ce qui sortira de ces délibérations qui pourrait avoir un impact sur notre travail.

Ceci étant, je vais resserrer le micro à Mandy. Merci

MANDY CARVER :

Merci Elena.

Nous allons maintenant vous donner la parole pour les questions. Nous allons alterner entre les questions en ligne et les questions dans la salle. Nous allons vous demander de venir au micro et de former une file d'attente plutôt que d'essayer de suivre avec deux micros. Donc, nous allons centraliser toutes les questions.

Je dois vous dire que nous encourageons tout le monde à agir de manière collaborative. Je sais qu'il y a un certain nombre de commentaires et de questions lors de la plénière lors du forum public qui traitaient de la question de savoir si oui ou non il faut travailler de manière active avec les organisations I-Star et la réponse est oui. Au sein du Pacte numérique mondial, le travail a démarré et le personnel

continue de collaborer. Mais nous sommes d'accord avec vous, le dialogue doit être mené et la collaboration doit avoir lieu.

Nous souhaitons que les informations aillent dans les deux sens. Nous avons fourni ce que nous avons pu observer sous forme de présentation dans les différentes juridictions, mais nous sommes là pour écouter vos préoccupations ou peut-être les projets que vous suivez. Nous croyons qu'il est important d'avoir une vision globale même si nos activités sont principalement axées sur la mission technique de l'ICANN.

Comme je le disais tout à l'heure, le récit international, c'est la préoccupation relative à l'efficacité du modèle multipartite. Nous pensons que le modèle multipartite a connu un certain nombre de réussites, mais de plus en plus, la participation et la coordination dans notre espace permettra de continuer de nous aider dans le cadre de ce dialogue international.

Becky, est-ce que vous souhaitez lire la première question ?

BECKY MCGILLEY :

Oui, nous allons commencer par cette question : « En quoi est-ce MSM a contribué au SMSI ? En quoi les résultats du modèle multipartite ont pu contribuer aux questions relatives aux SMSI ? »

ELIZABETH OLUOCH :

J'aimerais répondre à quelque chose qui a été mentionné dans la discussion de la communauté sur le SMSI+20 hier pour souligner certains des résultats du modèle multipartite et pour se concentrer sur ce qui est bon plutôt que sur ce qui est parfait.

Je crois qu'à la base, pour la question qui était posée « En quoi le modèle multipartite a été productif en ce qui concerne le SMSI ? », je crois qu'il y a énormément d'exemples qui peuvent être attribués au modèle multipartite et qui doivent être soulignés comme réussites du SMSI tout en prenant en compte le récit comme quoi le modèle multipartite ne marche pas. Cela semble être contraire à ce que l'on voit.

Lorsqu'on prend en considération le cadre SMSI, ce qu'il voulait créer ou encourager, certaines des aspirations qui ont été mentionnées mercredi dans la séance, la connectivité, la diversité de l'accès universel, c'est aussi la création d'une société inclusive. Il y a énormément d'exemples qui montrent que le modèle multipartite, en particulier le modèle multipartite de gouvernance, fonctionne. L'accès universel et l'inclusion numérique sont très importants dans le cadre du programme des Nations Unies sur le développement durable. Nous avons maintenant un monde en ligne et l'Internet peut et doit s'élargir. Il est important que les organisations techniques collaborent, ainsi que tous ceux qui contribuent au processus multipartite afin de promouvoir le développement continu de l'Internet.

Il y a beaucoup d'exemples que nous pouvons pointer et qui sont importants. Et dans la révision du SMSI, nous considérons que nous pouvons montrer les réussites du modèle multipartite.

MANDY CARVER :

Est-ce que quelqu'un d'autre à la table souhaite ajouter quelque chose ?

RODRIGO DE LA PARRA : Merci pour la question.

À l'interne, nous avons réfléchi aux réussites du modèle multipartite suite au SMSI, donc 20 ans après. Je crois qu'une des choses que la communauté de l'ICANN a pu faire dans ce domaine, c'est précisément la transition qui a amélioré la structure existante et le dialogue au sein du modèle multipartite à l'ICANN. Le résultat est de toute évidence excellent et nous pouvons en être fiers.

Je crois qu'il faut documenter cette réussite. Il y a eu beaucoup de choses qui ont été effectuées, les ressources étaient positives et donc, le modèle multipartite peut livrer et améliorer la gouvernance. Je souhaitais le signaler car il me semble que c'est un excellent exemple.

MANDY CARVER : Je crois que nous avons une question dans la salle avant de passer en ligne.

SÉBASTIEN BACHOLLET : ... notre obligation de prendre des écouteurs, parce que je vais vous parler en français.

On a eu une session publique hier sur le SMSI+20 et il y a un certain nombre de choses qui, il me semble, sont ressorties de cette discussion, en particulier la nécessité de faire un travail au niveau local entre le gouvernement du pays et les différents acteurs du pays. Et donc, je voulais savoir comment vos équipes, c'est-à-dire celle de l'engagement

avec les gouvernements et celle de l'engagement global des différents acteurs, pouvaient aider à ce que ce travail soit fait au niveau des pays avec les différents acteurs membres ou participants au processus à l'ICANN ?

Et ma deuxième question. Aujourd'hui, il n'y a plus vraiment de groupes qui suivent ces questions-là de façon complète dans la communauté. Vous, vous existez, mais dans la communauté, il n'y a plus de groupes de travail sur la question de la gouvernance de l'Internet. Est-ce qu'il ne serait pas temps de créer ou recréer quelque chose qui permette ce travail multi-acteurs ? Et j'espère juste que cette discussion qui a eu lieu dans la séance plénière ici continuera dans les prochaines réunions de l'ICANN.

Merci beaucoup.

RODRIGO DE LA PARRA :

Merci Sébastien. Je peux répondre à votre première question par rapport à la collaboration entre les différentes parties prenantes au niveau national.

Je suis tout à fait d'accord, il faut que les efforts soient partagés entre les différents acteurs. Je crois qu'il y a différents mécanismes qui existent dans certains pays, pas dans tous les pays. Mais nous avons de bons exemples d'idées qui existent au niveau national. Nous avons différentes idées comme l'IGF. Nous avons les corporations I-Star. Nous essayons d'exploiter tout ceci, de tirer parti de tout ceci lorsque nous voyons certaines idées se profiler.

Du point de vue régional, dans la mesure du possible, nous essayons d'être impliqués avec les structures At-Large qui sont actives parfois, qui font partie des efforts. Également, elles sont impliquées au niveau national dans les IGF et dans les sujets qui intéressent l'ICANN. Elles voient les choses de manière un peu plus large, plus large même que la mission de l'ICANN. On voit qu'il y a deux niveaux de coopération, en tout cas dans la région LAC.

MANDY CARVER :

Je crois qu'il y a deux choses. Nous allons mettre le lien vers les espaces où vous pouvez être impliqués, par exemple le Pacte numérique mondial, comment contribuer et d'ailleurs, la date butoir a été repoussée d'un mois. Vous avez jusqu'à la fin du mois d'avril. Ce sont d'énormes documents qui contiennent beaucoup d'informations. L'interaction de l'ICANN n'aura lieu que sur ce qui est relatif à la fragmentation de l'Internet et aux efforts de connecter davantage de personnes, parce que ceci fait partie de la question de l'acceptation universelle et des initiatives sur les IDN que nous avons.

Si vous suivez l'espace UA, acceptation universelle, vous verrez aussi que des manifestations mondiales auront lieu. Il y en aura le 28 mars lors de la Journée de l'acceptation universelle. Les efforts dans le cadre de ce processus, c'est d'impliquer les gouvernements qui achètent les technologies de l'information de manière à ce qu'ils réfléchissent aux exigences des logiciels et aux fonctionnalités de leurs logiciels pour qu'ils soient prêts à l'acceptation universelle.

Vous avez la salle Zoom ici et il y a une autre page qui sera ajoutée sur les pages Web de la relation avec le gouvernement, parce que c'est quelque chose qui nous a déjà été demandé. Nous faisons le suivi des processus et s'il y a une opportunité d'engagement public, nous souhaitons que vous ayez accès aux liens pour participer, et ceci, afin que, en tant que personnes et organisations, vous puissiez être impliqués dans ces processus ouverts qui sont multipartites. L'attente n'est pas que vous parliez au nom de l'ICANN que vous essayiez de modifier ou d'arriver à un consensus sur la base de vos présentations, mais c'est simplement pour que les gens puissent présenter leurs préoccupations.

BECKY MCGILLEY :

Nous avons une question en ligne de Sivasubramanian Muthusamy : « Il y a des États membres qui comprennent la valeur du processus multipartite et il y a d'autres États membres qui essayent de ne pas le comprendre. Est-ce que les États favorables forment réellement une position favorable multipartite à la table de la négociation ou y a-t-il vraiment une position qui change en fonction du ministre auquel on s'adresse ou du département auquel on s'adresse ? Qu'est-ce qui est fait pour essayer que les États membres viennent à la table de négociations avec une position unifiée qui soit réellement consciente du fonctionnement du système multipartite ? »

JAMIE HEDLUND :

Je vais essayer de vous raconter au moins certaines des choses qui se passent aux États-Unis. Les États-Unis ont été un grand défenseur du

modèle multipartite pour la gouvernance de l'Internet. Depuis SolarWinds, le pipeline Colonial et d'autres fermetures, il y a eu des inquiétudes parmi les décideurs concernant la protection des citoyens face à des menaces cybernétiques. Certains efforts ont été faits pour voir ce qui pourrait être fait si l'approche multi-acteurs n'est pas suffisante et si les propriétaires et les opérateurs de certaines infrastructures devraient être assujettis à des obligations.

Ce que nous avons essayé de faire si cela allait avoir un impact sur l'ICANN et sur le système des identifiants uniques, c'est de nous tourner vers les décideurs et de les sensibiliser aux conséquences potentiellement préjudiciables de l'adoption de règlements ou d'obligations juridiques.

Nous avons également essayé de souligner les avantages et les succès de l'approche multipartite, en particulier ses vertus à l'échelle mondiale qui permettent d'éviter l'adoption d'obligations qui rentrent en conflit, qui soient opposées ou contraires.

Voilà quelques observations concernant les États-Unis. Je sais qu'ailleurs dans le monde, il y a bien sûr un soutien en faveur du modèle multipartite, mais bien sûr des inquiétudes concernant le besoin peut-être d'adopter certaines nouvelles réglementations.

MANDY CARVER :

Je garde un œil sur l'horloge. Nous avons trois personnes qui attendent pour poser une question dans la salle. Nous n'allons pas pouvoir prendre plus de questions dans la salle. Nous avons également quelques questions en ligne. Une question dans la salle.

FARZANEH BADIEI : Je suis des entités non commerciales.

Quelle est la stratégie de l'ICANN pour faire un suivi des lois et des réglementations qui ne sont pas nécessairement liées à l'Internet mais qui peuvent avoir des conséquences inattendues sur l'accès aux noms de domaine et à l'Internet en général ? Avez-vous une stratégie ? Y a-t-il une façon de surveiller l'adoption de lois qui pourraient représenter un danger à l'avenir, par exemple des lois de sanctions qui pourraient être adoptées ?

MANDY CARVER : L'ICANN a une charte qui nous engage à surveiller et à vous communiquer ces éléments de nouvelles législations qui peuvent avoir un impact sur le DNS. Je sais très bien, Farzaneh, ce à quoi vous faites référence lorsqu'il y a des sanctions qui sont imposées dans un domaine et que ces sanctions peuvent avoir un impact sur les bureaux d'enregistrement et les noms de domaine. Je ne sais pas si c'est peut-être quelque chose que vous voulez commenter, Jamie ? Nous essayons de surveiller ces développements, mais chacun est limité par sa juridiction. Je suis désolée, ce n'est pas une réponse très satisfaisante.

FARZANEH BADIEI : C'est juste pour éviter les surprises. Ce n'est pas seulement une question de sanctions, mais il faudrait peut-être trouver un moyen de réaliser un suivi sur de nouvelles réglementations qui pourraient avoir

un impact sur nous et qui ne soient pas nécessairement liées à l'Internet à première vue.

MANDY CARVER :

Nous faisons ce suivi par le biais de contrats de services professionnels dans les régions dans lesquelles nous travaillons. C'est difficile parce que c'est un domaine extrêmement large. Nous essayons, mais c'est pourquoi nous faisons appel également à la communauté pour qu'elle signale certains éléments qui auraient pu nous échapper. Nous essayons parfois d'approfondir l'analyse d'un élément de réglementation. Il y a certaines choses qui sont proposées et qui ne sont pas nécessairement réalisées. Certaines procédures sont assez longues en interne. On essaye, mais nous n'avons pas malheureusement une portée universelle infaillible.

Y a-t-il une autre question dans la salle ou pouvons-nous donner la parole à ce jeune homme qui est debout dans la salle ?

BECKY MCGILLEY :

Non, il y a une question en ligne. La question est de Susan Anthony, USPTI : « Cette question s'adresse aux représentants des États-Unis qui nous ont présenté des éléments très utiles. Comment les réglementations proposées dans l'Union européenne concernant les registres peuvent avoir un impact sur l'ICANN ? Quel est le calendrier relatif à ces décisions ? »

ELENA PLEXIDA :

Merci. J'ai été par le passé une représentante de l'Union européenne. Maintenant, je suis une représentante de l'ICANN.

L'extension d'une réglementation concernant les opérateurs de registre qui opèrent dans l'Union européenne, contrairement aux formulations passées de ces législations, nous amène à nous demander ce que cela signifierait si ces lois étaient adoptées. Tout opérateur de registre qui propose des services dans l'Union européenne, s'il a des clients ou s'il propose des services dans l'Union européenne, serait concerné.

Cet amendement est-il susceptible d'être accepté ? Nous ne le savons pas. Mais la façon dont cela fonctionne, c'est qu'il y a les deux grands législateurs, le Parlement européen d'un côté et les États membres de l'autre. Chacun réalise de son côté son examen. Une fois qu'ils parviennent à leur position interne, ils se rassemblent et négocient. Vous pouvez vous rendre compte bien sûr de la durée de ce processus, cela prend des mois. Nous essayons d'intervenir au moment où ces deux partis travaillent en interne pour définir leur position. Merci.

NIGEL HICKSON :

Je suis du Royaume-Uni. Je serai bref parce que j'ai besoin d'un verre et je crois que nous avons tous besoin d'un verre à ce stade. Trois points.

D'abord, merci à tous ceux et celles d'entre vous qui ont assisté à la séance sur le SMSI+20 hier. Nous avons tenu une conversation formidable grâce à Sébastien. Où est-il ? Il est là, Sébastien, qui a présidé cette session. Je pense que ceci a permis à de nombreuses

personnes de réfléchir à la façon dont ce processus a un effet sur nous et comment y participer.

Deuxièmement, ces questions commencent actuellement sur le SMSI+20. Il y a une réunion dans deux semaines à Genève où sera adoptée une résolution qui parlera du processus SMSI+20. C'est l'une des premières étapes, mais ces processus sont importants et j'espère que l'ICANN, en tant que membre de la communauté technique et membre de l'UN CSTD, sera présente.

Deuxièmement, le Pacte numérique mondial a différents axes de travail, règlements, données, cybersécurité qui a été mentionné dans tous les documents des Nations Unies et fragmentation de l'Internet. Mais la fragmentation de l'Internet est en train de se transformer en gouvernance de l'Internet avec une approche plus large. Il y a un forum cette semaine à Genève également là-dessus. Il semble que tout ce paquet de travail sur la gouvernance de l'Internet va être large. Il y aura une séance des Nations Unies le 13 avril où tous les acteurs peuvent participer et donner leur avis sur ce qui devrait ou pas être couvert par ce paquet de travail sur la gouvernance.

Je m'arrête là. Merci.

MANDY CARVER :

Merci Nigel.

Y a-t-il d'autres contributions sur Internet ou pouvons-nous donner la parole au dernier intervenant dans la salle ? Une question dans la salle.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Bonjour. Je parlerai en ma capacité propre.

La communauté de l'Internet est une excellente communauté pour parler d'aspects techniques et politiques, mais tout le monde n'a pas accès à une connexion rapide et stable comme beaucoup d'entre nous ici. Dans de nombreuses régions, se rendre à des réunions requiert un soutien parce que ces participations peuvent parfois être très chères pour des personnes de ces régions. Je sais que l'ICANN a soutenu le renforcement de la diversité dans certaines régions. Donc, je demande à l'ICANN s'il y a des plans visant à continuer à soutenir les frais de voyage et le développement de l'Internet afin de contribuer au renforcement de la communauté de l'Internet. Merci beaucoup.

MANDY CARVER : Je transmettrai cette question à nos responsables des finances pour savoir si nous souhaitons augmenter les bourses de soutien aux voyages. C'est quelque chose dont nous parlons régulièrement. Je ne les vois pas, mais j'entends que la réception est en train de commencer. Merci beaucoup.

Ceci marque la fin de la session avec seulement sept minutes de retard. Vous pouvez tous maintenant vous rendre à la réception. Que quelqu'un accompagne Nigel au bar, s'il vous plaît.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]